



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2026/0155.

**Avis d'annonce de projet (annexe 25).**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La SCRL ORES ASSETS, représentée par Monsieur ROISIN, a introduit une demande ayant trait à un bien sis Rue Cayauderie à 6000 Charleroi et cadastré 02 A 447E2.

Le projet consiste en : Construction d'une cabine électrique en maçonnerie préfabriquée et démolition d'une cabine électrique ; l'annonce de projet présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :  
Le projet s'écarte du schéma d'orientation local en vigueur : non conforme du point de vue de la destination ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'annonce de projet se déroule du **16/03/2026 (date début affichage)** au **08/04/2026 (date fin)**.

**Ⓞ Les bureaux sont fermés le lundi 06/04/2026**

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'annonce, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be) ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme. Les copies de documents via smartphones ou appareils photographiques personnels sont interdites.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Myriam GEBBIA, téléphone : 071/86.38.00, mail : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be), dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2026/0155, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 22/03/2026 au 08/04/2026 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- Par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be).

En date du 10/03/2026

Le Directeur général,  
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,  
Par délégation,  
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,  
9ème Échevin